

# Programme opérationnel régional FEDER-FSE 2014-2020

Rapport annuel de  
mise en œuvre 2015

Résumé à l'attention des  
citoyens



## I. Le programme opérationnel régional FEDER-FSE-IEJ 2014-2020

Au titre de la politique européenne de cohésion, la Région Île-de-France met en œuvre le programme opérationnel régional FEDE-FSE-IEJ, pour la période 2014-2020, d'un montant de 482 M€ de fonds européens, adopté en décembre 2014.

- **185 M€** de **FEDER** (fonds européens de développement régional) pour le financement de projets liés à :
  - **L'action sociale dans les quartiers** : Renforcer la diversité des fonctions dans les quartiers prioritaires.
  - **L'environnement** : par la réduction des pressions humaines et urbaines dans les territoires de la géographie prioritaire, la diminution de la précarité énergétique à travers la rénovation du bâti résidentiel et le développement des démarches "pilotes" pour réduire les consommations énergétiques du bâti résidentiel et du bâti public, la réduction de la vulnérabilité du bassin de la Seine aux phénomènes météorologiques.
  - **La recherche et le développement ainsi que l'usage des nouvelles technologies** : par la création d'entreprises innovantes et le renforcement des capacités productives des PME franciliennes et le soutien à l'usage de nouveaux outils et contenus numérique.
- **294 M€** de **FSE** (fonds social européen) en faveur :
  - **Du soutien à l'entrepreneuriat** par l'augmentation du nombre de création/reprise d'entreprises.
  - **De la formation professionnelle et de l'Éducation** en vue de favoriser l'accès à l'emploi par l'augmentation de l'employabilité des franciliens.
  - **De l'action sociale** en visant la réduction des discriminations et à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- **3 M€** d'**IEJ** (Initiative emploi jeune) pour favoriser l'accès à l'emploi des jeunes sans emploi et sortis du système scolaire en Seine Saint Denis.

## II. Les instances de gouvernance programme opérationnel régional FEDER-FSE-IEJ 2014-2020

Deux instances ont la charge du pilotage du programme opérationnel régional FEDER/FSE et de la sélection des opérations cofinancées :

1. Un Comité régional de suivi interfonds (CRSI) placé sous la présidence conjointe du président du conseil régional et du préfet de région associant la Commission européenne et le partenariat régional élargi des programmes (députés européens, représentant des départements franciliens, représentants des intercommunalités franciliennes, organismes intermédiaires concourant à la mise en œuvre du programme, partenaires économiques et sociaux du monde de l'entreprise).

Le comité examine en particulier la mise en œuvre des programmes régionaux et le volet déconcentré des programmes nationaux FSE et IEJ sous leurs angles financiers et qualitatifs. Il s'est réuni à trois reprises depuis le démarrage des programmes, une première fois en octobre 2014, puis en mars et enfin en octobre 2015.

2. Un comité régional de programmation (CRP) placé sous la présidence conjointe du vice-président en charge des affaires européennes de la Région et d'un représentant de l'Etat.

Le CRP s'est réuni quatre fois en 2015 pour proposer la sélection des opérations cofinancées et déterminer le montant de l'aide communautaire allouée à chacune de ces opérations.

### **III. L'état d'avancement du Programme Opérationnel Régional**

La Région a mis en place un système de pré demandes en avril 2014 afin de démarrer la programmation dans l'attente de l'approbation du POR FEDER-FSE 2014-2020. Elle a par ailleurs choisi de déléguer une partie des fonds européens à des organismes intermédiaires.

#### **1. Les premières-demandes de 2014**

Sur 114 dossiers enregistrés, 62 ont été programmés à hauteur de 5,756 M€ de FSE sur les thématiques suivantes :

- Création et reprise d'activités : 43 dossiers pour un montant de 3,82 M€ de FSE.
- Formation professionnelle et éducation : 20 dossiers pour un montant de 3,23 M€ de FSE
- Lutte contre les discriminations: 1 dossier pour un montant 0,1 M€ de FSE

Exemple de projet soutenu :

#### **Accompagnements de jeunes entreprises innovantes en vue d'obtention de prêts d'honneur**

Scientipôle Initiative apporte son soutien aux jeunes entreprises innovantes en Ile de France par l'octroi de prêts d'honneur et les accompagne dans la définition de leurs projets.

Les actions envisagées sont : l'identification des entreprises, l'analyse du projet d'entreprise, l'accompagnement et l'expertise afin d'aider les entrepreneurs à structurer leur projet de développement.

120 entreprises sont visées pour cette action qui favorise la création d'activité et d'emploi sur des marchés à fort potentiel.

**Porteur de projet :** Scientipôle Initiative

**Lieu :** Ile de France

**Montant FSE :** 291 761€

## 2. Les organismes intermédiaires

La Région a délégué une partie des fonds européens à 5 organismes qui ont vocation à instruire et sélectionner des structures bénéficiaires dans leur champ d'intervention :

- Les trois GIP académiques de Paris, Créteil et Versailles<sup>1</sup>

En raison de leurs compétences en matière de lutte contre le décrochage scolaire et d'innovation pédagogique par l'usage des nouvelles technologies, la Région a délégué une partie de la gestion des fonds aux trois GIP' académiques franciliens.

Montant de l'enveloppe de FESI : 40 M€.

Exemple de projet soutenu :

**Amélioration de la prise en charge des élèves décrocheurs des classes relais du district 4**

54 élèves en situation de décrocheurs sont accueillis dans des classes relais pour 9 semaines. Il s'agit, par le suivi de différents ateliers, de les aider à trouver leurs points forts pour se projeter dans la poursuite de leurs études ou l'entrée dans une formation professionnalisante en développant une image positive d'eux même.

Des ateliers thématiques sont proposés comme la découverte de ses capacités par le théâtre ou des ateliers de manipulation scientifique, la citoyenneté par la formation aux premiers secours.

**Porteur de projet :** GIP Académie de Créteil

**Lieu :** au collège Simone de Beauvoir à Créteil et Paul Eluard à Bonneuil

**Montant FSE :** 44 425 €

- Le conseil départemental de Seine Saint-Denis

La Région a octroyé une enveloppe pour gérer une partie des actions à destination des jeunes sans emploi, ni formation dans le cadre de l'IEJ au Conseil Départemental de Seine Saint Denis.

Montant de l'enveloppe de FESI : 0,95M€;

Le Conseil départemental de Seine Saint Denis n'a pas programmé de dossiers en 2015.

---

<sup>1</sup> Les groupements d'intérêt public ont pour objet le développement d'une coopération concertée au niveau des académies dans les domaines de la formation continue des adultes, de la formation, de l'insertion professionnelle et de la lutte contre le décrochage scolaire.

- La Chambre de commerce et d'industrie de Paris et d'Ile-de-France

La Région a délégué une partie des crédits des FESI à la Chambre de Commerce et d'industrie pour le financement d'actions d'aides à la création reprise d'entreprise et la formation et le développement des compétences.

Montant de l'enveloppe de FESI : 18 M€

Exemple de projet soutenu :

#### **Réseau PLATO du Val d'Oise**

Ce projet prévu pour une durée de 3 ans a pour objectif de renforcer les compétences des chefs d'entreprise de TPE/PME par l'apport d'expertises issues de cadres de grandes entreprises.

11 groupes de chefs d'entreprises seront constitués, ils bénéficieront lors d'ateliers thématiques, d'expertises et d'échanges de bonnes pratiques, d'expériences issues des membres du groupe.

**Porteur de projet :** Chambre de Commerce du Val d'Oise

**Lieu :** Val d'Oise

**Montant FSE :** 634 184 €

### **3. Les investissements territoriaux intégrés (ITI)**

La Région a choisi de placer la dimension urbaine au cœur de sa stratégie de développement en consacrant 20 % de son enveloppe de FESI, soit 97,6 M€. Ainsi, elle opte pour la sélection d'Investissement territoriaux intégrés (ITI), un nouvel outil proposé par la Commission européenne, particulièrement adapté pour atténuer les faiblesses structurelles de certains territoires franciliens et renforcer les dynamiques en cours.

12 ITI ont d'ores et déjà été sélectionnés sur la base de l'appel à projets Interrac'tif en mars 2015<sup>2</sup>.

Chaque ITI élabore un projet de territoire pour assurer le développement urbain intégré de son territoire respectant une approche multisectorielle et plurifonds (FEDER-FSE) autour d'une gouvernance partenariale pluri-niveaux (acteurs locaux, bénéficiaires, etc.).

Chef de file sur leur territoire, les ITI sont le relais de l'autorité de gestion et accompagnent les porteurs de projet dans leurs demandes de subvention auprès de l'autorité de gestion. Les conventions entre la Région et les territoires sélectionnés seront signées en 2016.

---

<sup>2</sup> Ville de Paris, EPT Grand-Paris Sud, EPT Grand-Paris - Grand Est, Communauté d'agglomération Grand Paris – Seine et Oise, EPT 12 – Seine Amont, EPT Vallée Sud - Grand-Paris, Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise, EPT Est Ensemble, Communauté d'agglomération Cœur d'Essonne, Communauté d'agglomération Roissy-Pays de France, EPT Paris-Terres d'envol, EPT Plaine Commune.

#### 4. Les appels à projets et les appels à manifestation d'intérêt

La Région a lancé 11 appels à projets et manifestations d'intérêt en 2015 :

- Un appel à projets relatif à la mise en œuvre de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) : 5 opérations sélectionnées en 2015 pour un montant de 1,137M€ relatives à la formation dans des métiers en tension comme le numérique et l'informatique et l'accompagnement vers l'entrepreneuriat.

Exemple de projet soutenu :

**Just code It : formation de jeunes NEET de Seine-Saint-Denis aux métiers en tension numérique**

Avec l'objectif de former plus de 200 jeunes NEET (jeunes sans emploi, sans formation et sortis du système scolaire) entre 18 et 25 ans de Seine-Saint-Denis aux métiers en tension du numérique, Simplon.Co propose deux alternatives :

- une formation présentielle et qualifiante (bientôt certifiante) de 6 mois intensifs ainsi qu'un accompagnement renforcé vers l'emploi ou la création d'entreprise ;
- une formation à distance Simplonline de 6 mois pour avancer à son rythme, complétée de rencontres et d'échanges.

L'objectif est le retour à l'emploi (salarié et/ou indépendant) pour 70 % à 80 % d'entre eux, et la continuation en formation pour le reste d'entre eux.

**Porteur de projet :** SIMPLON CO

**Lieu :** Montreuil (93)

**Montant FSE :** 299 060,84 € (64 %)

- 4 appels à projets FEDER dont l'enveloppe s'élevait à 11 M€ ont fait l'objet d'un dépôt de 67 dossiers. Les thématiques sont les suivantes
  - Projets de Recherche et Développement collaborative dans les domaines de la Stratégie Régionale d'Innovation (Ingénierie des systèmes complexes et logiciels ; Création numérique ; Eco-construction et quartiers à forte performance environnementale ; Véhicule décarboné et intelligent ; Dispositifs médicaux ; Optique/photonique ; Robotique industrielle et de service)
  - Actions d'accompagnement individuelles et collectives en faveur des PME/PMI de la Stratégie Régionale d'Innovation
  - Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables
  - Réhabilitation durable du bâti tertiaire dégradé.

- 3 appels à projets FSE dont l'enveloppe était de 11,6 M€, ont suscité le dépôt de 100 dossier pour les thématiques suivantes :
  - Lutte contre le décrochage scolaire - Sécurisation des parcours
  - Actions de formation à destination des personnes placées sous-main de justice
  - Actions en faveur de l'entrepreneuriat
- 3 appels à manifestation d'intérêt FSE ont fait l'objet d'un dépôt de 12 dossiers pour une enveloppe de 4,3 M€ de FSE. Les thématiques sont les suivantes :
  - Groupements de créateurs
  - Espaces dynamiques d'insertion
  - Ecoles de la deuxième chance

Ces appels à projets et manifestation d'intérêt ont été clôturés entre le 4<sup>ème</sup> trimestre 2015 et la fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2016. La sélection des projets interviendra dans le courant de l'année 2016.

#### **IV. Animation et communication**

Pour aller au plus près des porteurs de projets potentiels, la Région a défini un plan de communication régional interfonds validé en Comité régional de suivi inter-fonds du 15 octobre 2015.

Dans ce cadre, en 2015, la Région a :

- Réalisé un site internet dédié aux fonds européens en Ile-de-France
- Conçu des supports éditoriaux : plaquettes de présentation, guide du porteur de projet, guide du candidat
- Réuni les partenaires, les bénéficiaires et les porteurs de projets potentiels à l'occasion de l'événement de lancement
- Organisé un événement à l'occasion de la célébration de la Journée de l'Europe sous le label « Le Joli mois de l'Europe »



#### **IV. Suivi et évaluation pour 2014-2020**

En 2015, la Région a défini un plan d'évaluation pluriannuel validé en comité de suivi. Ce document liste l'ensemble des évaluations qui devront être réalisées d'ici à la fin de la période de programmation. Ces évaluations devront notamment permettre de mesurer l'impact des financements européens sur le territoire et les populations franciliennes.